



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 janvier 2018

Le 9 janvier 2018 à 18h30, à GAGNAC-SUR-GARONNE, le Conseil Municipal de la commune, convoqué le 05 janvier 2018, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient Présents : Patrick BERGOUGNOUX ; Colette BONNEMAZOU ; Olivier GAU ; Chantal LAMOUREUX ; Philippe LATRE ; Jean Claude RESPAUD ; Krista ROUTABOUL ; Michel SIMON ; Virginie SIRI ; Michel TOMS ; Françoise TRUC ; Valérie VENZAC

Procurations : Philippe BEGIS à Michel SIMON ; Gilles CHARLAS à Chantal LAMOUREUX ; Stéphane FLEURY à Michel TOMS ; Antoinette REYJAUD à Françoise TRUC ;

Absents excusés : Brigitte BERINGUE ; Céline CASALE ; André DIDIER ; Sophie LAFFITE ; Jean Jacques LAUZET ; Laure MORO ; Christophe POUMOT ;

Secrétaire de séance : Patrick BERGOUGNOUX

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, ouvre la séance à 18h30.

Monsieur le Maire présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des élus de l'équipe municipale.

En l'absence de remarque le concernant, Monsieur le Maire invite les conseillers présents à signer le procès-verbal du conseil municipal précédent (18/12/2017).

1- Demande de subvention pour les travaux de sécurisation des écoles

Michel SIMON, Maire :

EXPOSE à l'assemblée délibérante qu'il est souhaitable de procéder à des travaux de sécurisation des deux écoles situées sur le territoire de la commune.

Ces travaux ont pour objectif de lutter contre toute tentative d'intrusion au sein de la cité scolaire. En complément du plan particulier de mise en sureté (PPMS), ces travaux permettront d'assurer la sécurité des usagers, et notamment celle des enfants. Ils consisteront essentiellement dans l'installation d'une alarme anti-intrusion, par la

pose de films protecteurs sur les fenêtres situées en rez-de-chaussée, par la pose d'une grille métallique à barreaudages ainsi que d'un rideau métallique.

Par ailleurs, ce projet de sécurisation des écoles est inscrit dans le *Contrat de territoire 2016-2020* signé entre le Conseil Départemental de la Haute Garonne et la commune le 13 décembre 2016. A ce propos, la commune s'engage à démarrer les travaux en 2018, année de programmation de ce projet dans le *Contrat de territoire 2016-2020*.

PRECISE que le plan de dépenses est le suivant :

	Montant € HT	Montant € TTC 20%
Fourniture et pose d'une grille métallique à barreaudages verticaux	1 616.16	1 939.16
Fourniture et pose d'un portillon métallique à barreaudages verticaux	1 489	1 786.6
Fourniture et pose de films de protection sur les fenêtres/portes	1 470	1 764
Fourniture et pose de 3 grilles métalliques avec barreaudages horizontaux	675	810
Fourniture et pose d'un rideau métallique	2 327	2 792.4
Fourniture et pose d'un câble informatique permettant la liaison entre les deux baies de brassage des deux écoles	952.24	1 142.69
Acquisition d'une alarme anti intrusion	1 018	1 221.6
TOTAL GENERAL	9 520	11 456.45

Il est ainsi proposé que ce projet fasse l'objet d'une demande de subvention auprès de différents partenaires publics et notamment auprès de l'Etat et du Conseil Départemental de la Haute Garonne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à demander une aide financière pour ce dossier aussi élevée que possible auprès des différentes institutions.

*

Après épuisement de l'ordre du jour, aucune question diverse n'est soumise au Conseil Municipal. Monsieur Le Maire clôt la séance à 18h45.